

## Les objectifs pédagogiques :

Cette formation a pour objectifs de permettre aux participants de :

- Comprendre l'importance d'établir un bilan à mi mandat
- Identifier les données financières à utiliser
- Porter un diagnostic financier sur la gestion de la collectivité
- Utiliser ces données pour communiquer

## Le Programme :

### Les enjeux du bilan de mi mandat et la méthodologie

- L'importance du bilan de mi mandat
  - Les utilisations possibles
  - Les étapes de construction du bilan de mi mandat
- Atelier participatif et échanges de pratiques.

### Le rappel des mécanismes budgétaires et financiers

- Les principes budgétaires
  - Les documents budgétaires
  - Les mécanismes de financement du budget
- Exercices à partir d'un exemple de budget.

### L'analyse budgétaire

- Les résultats comptables de chaque année
  - L'évolution des résultats comptables
  - Les réalisations par nature
  - Les réalisations par activités et politiques publiques
  - Le croisement des données par nature et activités
  - Les différents tableaux d'analyse
- Cas pratique à partir d'un fichier excel .

### L'évaluation des capacités d'épargne et du mode de financement des investissements

- Les données à prendre en compte pour les calculs de l'épargne
  - Les 3 capacités d'épargne
  - Le mode de financement des investissements
  - La notion de fond de roulement
- Cas pratique à partir d'un fichier excel.

### L'évaluation des marges de manœuvre en matière de fiscalité et d'endettement

- L'analyse de la fiscalité
  - L'analyse de l'endettement
- Cas pratique à partir d'un fichier excel.

### L'utilisation des ratios et indicateurs

- Les principaux ratios et indicateurs
  - Les sources d'information pour se comparer aux autres collectivités
  - Les précautions à prendre dans l'analyse des ratios
  - Exercices à partir de données chiffrées
- Mise en situation pour analyser les comptes d'une collectivité.

## Formateur : Monsieur Laurent GUYON

Laurent Guyon, Cadre A+ de la fonction publique territoriale, il a exercé différentes missions pour tous types de collectivités et établissements publics. Il est également maître de conférence associé et enseignant dans plusieurs universités. Il enseigne par ailleurs les finances publiques dans plusieurs masters professionnels (3ème cycle) en présentiel ou à distance (FOAD). Par ailleurs, il anime régulièrement des sessions de formation dans le domaine de la gestion financière, budgétaire et comptable des collectivités territoriales et au-delà des organismes publics (État, établissements publics nationaux...). Enfin, il rédige des ouvrages ou articles pour des publications professionnelles dans tous les domaines du management public local mais également sur des thématiques techniques et opérationnelles.



## Les points forts de la formation :

Une formation construite à partir d'outils de simulation

De nombreux cas pratiques et échanges avec les participants

La mise en avant de ratios et indicateurs

Un formateur praticien expérimenté (plus de 20 ans), spécialiste des finances publiques, cadre territorial depuis plus de 30 ans, maître de conférence associé et enseignant dans plusieurs universités

## Modalités pédagogiques :

- Diaporama
- wébographie
- Echanges d'expériences
- Exercices et cas pratiques
- Mises en situation

Public :	Format :	Financement et coût :
Elus, Collaborateurs d'élus, Cadres administratifs, Agents de la collectivité.	<p><b>En intra</b> : dans une salle mise à disposition par la collectivité</p> <p><b>En inter-collectivité</b> : dans une salle mise à disposition par notre organisme</p> <p><b>A distance</b> : en classe virtuelle synchrone en présence de Monsieur Laurent GUYON</p>	<p>(Tarif Exonéré de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI)</p> <p><b>Intra financement collectivité :</b> Si vous souhaitez, programmer cette session en intra, sur le budget formation de la collectivité, le tarif pour le groupe est le suivant :</p> <p><b>Pour une formation de 7 heures en intra (financement collectivité -hors frais de déplacement):</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Moins de 2 000 habitants 1 990 euros TTC</li> <li>- De 2 000 à 5 000 habitants 2 200 euros TTC</li> <li>- Plus de 5 000 habitants 2 400 euros TTC</li> </ul> <p><b>Intra : financement DIF ELU :</b> Si vous souhaitez programmer cette session en intra, le tarif est le suivant : Le coût par personne est de <b>400 € TTC si DIF ELU</b></p> <p>(Exonéré de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI)</p>

**Evaluation des acquis :** **Accessibilité et référent handicap :**

Cas pratiques et exercices pour mettre en application les connaissances  
Quizz individuels et collectifs  
Evaluation à chaud après la formation

Dans le cadre de l'accueil des personnes en situation de handicap sur nos formations, nous vous remercions de nous signaler si vous avez un besoin de compensation pour accéder à la formation. A partir de l'expression de vos attentes, nous mettrons en place un accueil et un accompagnement spécifique pour favoriser l'accès à la formation que vous souhaitez suivre.  
Le référent handicap FDEL Monsieur GILBERT échangera avec vous sur votre besoin de compensation.

**Nombre maximum de participants par session de formation :**

- Le nombre maximal de participants par session de formation liée à l'exercice du mandat financée en tout ou partie par le droit individuel à la formation des élus locaux est fixé à 15 personnes. Lire l'Arrêté du 12 juillet 2023 <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043814461>
- Si la collectivité finance la formation sur le budget formation des élus, le nombre de participants peut être plus élevé.

**Délai d'accès à cette formation :** le délai d'accès est abordé différemment selon qu'il s'agit d'une action de formation en inter-collectivités, d'une action en intra ou d'une action à distance.

- Pour les formations programmées en inter-collectivités ou à distance, le délai d'inscription incompressible si financement DIF ELU est de 11 jours ouvrés avant le jour J de la formation, il est au plus tard de 3 jours ouvrés avant la formation si financement sur le budget de la collectivité.
- Pour les formations en intra, la date est fixée ensemble selon vos disponibilités et celles de Monsieur Laurent GUYON. Un délai de 3 semaines est généralement nécessaire pour mettre en place la formation.

**Mise à jour régulière des résultats de satisfaction sur notre site internet à l'adresse suivante :** <https://www.formationdeseluslocaux.fr/eval>